

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

L'an deux mil douze, le jeudi 24 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Présents, observations.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. BOURGEOIS, M. RAGU, Mme BORDE, Mme DAILLY, M. BARRIER, Mme
BATREAU, M. PETIT, Mme CORMON, M. GUERIN, Mme PERIGAULT, Mme C.
RICHARD, Mme AOUT, M. SOMME, M. JACSON, Mme SAFORCADA, M. BERGER, Mme
MERICI, Mme BOUFFENY, M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, Mme JUBIN, M. BERNARD, M.
HERVOIR, M. GAUTRELET.

POUVOIRS :

M. JUARROS à M. SOMME
M. MEUNIER à Mme BATREAU
M. JABAUD à M. BARRIER
Mme DAMON à Mme JUBIN

ABSENTS :

Mme IMIOLEK

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme DAILLY

M. BERNARD souhaite que soit rectifiée la phrase :

« Le Préfet a donc donné une dérogation... » par « malgré le périmètre du site classé, l'aire d'accueil de Lardy a reçu un avis favorable de la Préfecture ».

Mme DAMON demande qu'il soit précisé les lieux au sujet des dents creuses : « à côté et sur le rond point du Roussay et rue du Sire de Brisset ».

M. BOURGEOIS indique qu'après ces modifications, le procès verbal du Conseil Municipal du 13 avril 2012 est adopté.